



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 17 janvier 2024, à 17 h 30, dans la salle de conférences. ÉTAIENT PRÉSENTS Gabrielle Bisson, représentante sociocommunautaire via Teams Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien Alexandre Fortin, représentant des élèves Stéphan Guénette, représentant du personnel enseignant ÉTAIENT ABSENTS Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant PARTICIPAIENT ÉGALEMENT Guy Coutlée, directeur du Multicentre Anik Savoie, directrice adjointe 1. Mot de bienvenue En l'absence de Pierre Berniqué, Martin Thauvette souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents. 2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Stéphan Guénette et résolu : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2023 Il est proposé par Gabrielle Bisson, secondé par Alexandre Fortin et résolu : Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 septembre 2023 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 4. Suivi au procès-verbal du 20 septembre 2023 Aucun suivi.
CÉ 23-24-303	
CÉ 23-24-304	



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2023-2024
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 23-24-309	5. Grève – mesures de rattrapage Guy Coutlée informe les membres des mesures de rattrapage à la suite de la période de grève de l'automne dernier. Les services seront offerts à tous les élèves qui en auront besoin. M. Coutlée souligne que les enseignants ont effectué un travail remarquable pour la réorganisation des cours à reprendre. Il n'y a pas de changement aux calendriers scolaires des départements. 6. Médaille du lieutenant-gouverneur Anik Savoie informe les membres que la date limite afin de soumettre une candidature est le 1^{er} février. Mme Savoie énumère les conditions d'admissibilités. Le personnel enseignant ainsi que l'équipe du bureau d'aide ont jusqu'au vendredi 19 janvier pour soumettre un candidat. 7. Olympiades de la formation professionnelle Anik Savoie informe les membres que les olympiades locales devraient avoir lieu à la fin mai. Mme Savoie mentionne qu'il y aura une tournée de classe afin de promouvoir les olympiades en formation professionnelle. 8. Chapeau les filles Anik Savoie explique le concours « Chapeau les filles ». La date limite afin de soumettre les candidatures est le 1^{er} mars. 9. Projet éducatif Guy Coutlée informe les membres que les consultations avec les équipes ne sont pas terminées. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre. 10. Date de la prochaine rencontre le 27 mars 2024 Martin Thauvette informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 27 mars 2024. 11. Questions diverses Nancy-Ann Dorais informe les membres que le salon de l'emploi aura lieu le mardi 20 février ainsi que le mercredi 21 février de 9 h à 12 h. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre. 12. Clôture de la séance Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Stéphan Guénette, secondé par Alexandre Fortin et résolu : Que la séance soit levée à 19 h 04. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ _____ Martin Thauvette, vice-président d'assemblée _____ Guy Coutlée, directeur du Multicentre
---------------------	--